

**ENTENTE DE GESTION ET D'IMPUTABILITÉ
2005-2006**

ENTRE

**L'AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE RÉSEAUX
LOCAUX DE SERVICES DE SANTÉ ET DE SERVICES
SOCIAUX DU SAGUENAY LAC ST-JEAN**

ET

***LE CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX
CLÉOPHAS-CLAVEAU***

La Baie, le 30 août 2005

TABLE DES MATIÈRES

1. OBJET DE L'ENTENTE	1
2. DURÉE DE L'ENTENTE	1
3. ENGAGEMENT DE L'AGENCE	1
3.1 UNE PRIORITÉ : FAIRE FACE AU VIEILLISSEMENT.....	1
3.2 FINANCEMENT	2
3.3 AUTRES ENGAGEMENTS	2
4. ENGAGEMENT DU <i>CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU</i>	
4.1 OBJECTIFS DE RÉSULTATS.....	2
Engagement pour « Faire face au vieillissement »	3
Pour les programmes-services et les programmes-soutien	4
4.2 PARTICULARITÉS DU <i>CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU</i>	
.....	12
5. IMPUTABILITÉ DU <i>CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU</i>	
.....	15
6. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES.....	16

1. OBJET DE L'ENTENTE

La présente entente de gestion et d'imputabilité entre l'Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux Du Saguenay Lac St-Jean et *le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* s'inscrit dans le contexte créé par l'*Entente de gestion et d'imputabilité 2005-2006* conclue entre le ministère de la Santé et des Services sociaux et cette agence. Cette dernière entente sert donc à plusieurs égards de référence.

La présente entente de gestion et d'imputabilité 2005-2006 entre *le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* et l'Agence¹ s'inspire de l'article 182.1 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (LSSSS). Elle a pour but d'améliorer et d'adapter l'offre de service et l'efficacité générale du système. Elle précise, d'une part, les engagements de l'Agence : les résultats qu'elle attend, les indicateurs de suivi et les ressources dont disposera le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau en 2005-2006. Elle stipule, d'autre part, l'imputabilité du *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau*, particulièrement sa contribution à l'atteinte des cibles régionales et locales, et ce, pour chacun des programmes-services² et des programmes-soutien³.

L'Agence exige du *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* qu'il maintienne, à moins de conditions précisées dans l'entente de gestion et d'imputabilité, le volume de services non visés par des attentes spécifiques. Elle exige de plus que *le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* lui justifie toute baisse non prévue dans l'entente de gestion et d'imputabilité du niveau de services dont elle assure l'offre.

2. DURÉE DE L'ENTENTE

L'entente de gestion et d'imputabilité entre l'Agence et *le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* couvre l'année financière 2005-2006, soit du 1^{er} avril 2005 au 31 mars 2006.

3. ENGAGEMENT DE L'AGENCE

L'Agence s'engage à soutenir *le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* dans la réalisation de son mandat. Cette section de l'entente de gestion et d'imputabilité précise la nature de cet engagement. Elle stipule, d'une part, les attentes de l'Agence et formule celles-ci en fixant des seuils et des cibles de services mesurables par le suivi d'indicateurs spécifiques. D'autre part, cette section énonce les obligations de l'Agence, notamment en matière de financement et de ressources humaines.

Le ministre exige de l'Agence qu'elle s'assure du maintien, à moins de conditions précisées dans l'entente de gestion et d'imputabilité, du volume de services non visés par des attentes spécifiques. Il exige de plus que l'Agence lui justifie toute baisse non prévue dans l'entente de gestion et d'imputabilité du niveau de services dont elle assure l'offre.

3.1 UNE PRIORITÉ : FAIRE FACE AU VIEILLISSEMENT

Faire face au vieillissement de sa population constitue la priorité de l'entente de gestion et d'imputabilité que l'Agence conclut avec *le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau*. *Le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* doit donner suite à cette priorité par la bonification en 2005-2006 des services à l'intention des personnes âgées et par sa contribution au *plan d'action régional* en élaboration pour l'automne 2005.

¹ Le mot Agence est utilisé en lieu et place de l'expression Agence de développement de réseaux locaux de services de santé et de services sociaux de ... dans le présent document.

² L'appellation « programme-services » désigne les neuf programmes suivants : santé publique, services généraux – activités cliniques d'aide, perte d'autonomie liée au vieillissement, déficience physique, déficience intellectuelle et troubles envahissants du développement, jeunes en difficulté, dépendances, santé mentale, santé physique.

³ L'appellation « programme-soutien » désigne les deux programmes suivants : administration et soutien aux services, gestion des bâtiments et des équipements.

3.2 FINANCEMENT

Le niveau de la dépense autorisée 2005-2006 du *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* s'établit à 21 904 521\$. Le financement de cette dépense sera assuré par des crédits budgétaires (enveloppe initiale au net) de 20 082 576 \$, des revenus évalués à une somme de 1 821 945\$ portant l'enveloppe initiale de crédits bruts à 21 904 521\$.

À ce dernier montant s'ajoute la cible maximale de déficit de 0.00\$ pour le présent exercice totalisant ainsi la somme de 21 904 521 \$ de dépenses initialement autorisées en 2005-2006.

3.3 AUTRES ENGAGEMENTS

Cette section présente les engagements pris par l'Agence qui sont susceptibles d'avoir un impact sur l'offre de service du *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* (mesures en matière de ressources humaines, tant en ce qui concerne l'effectif médical, l'effectif en soins infirmiers, le personnel cadre du réseau ou les membres des conseils d'administration, mesures en matière de désengorgement des urgences, cadres de référence ministériel, orientations ou plans d'action, etc.).

4. ENGAGEMENT DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU

Dans le cadre de la présente entente, le *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* s'engage, sur la base d'une offre de service acceptée par l'Agence et en respectant le budget autorisé à cet effet, à fournir à la population qu'il dessert l'accès aux services de santé et aux services sociaux prévus par les programmes-services et les programmes-soutien.

Pour respecter ses engagements, le *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* doit prendre les moyens appropriés pour atteindre les objectifs fixés par l'Agence, notamment en ce qui concerne les ressources humaines, l'amélioration continue de la qualité des services, la satisfaction de la clientèle et l'équilibre budgétaire.

Le *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* doit assurer la dispensation de services à un niveau correspondant à l'enveloppe budgétaire qui lui est accordée, dans le respect des attentes énoncées par l'Agence et convenues à l'intérieur de la présente entente. Il appartient au *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* de répartir cette enveloppe en fonction, d'une part, de l'impératif que constitue le respect de seuils de services et, d'autre part, de l'atteinte de cibles de résultats. De plus, le *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* doit, à moins de conditions particulières précisées dans l'entente de gestion et d'imputabilité, maintenir le niveau des services offerts sur son territoire.

Le respect des termes de l'entente de gestion et d'imputabilité est une condition inhérente au maintien de la récurrence de l'enveloppe budgétaire pour l'exercice subséquent. Tout écart fera l'objet d'une réduction budgétaire équivalente pour l'année suivante. Le *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* devra, pour être en mesure de récupérer ces sommes, déposer à l'Agence les mesures requises pour assurer le respect des objectifs fixés.

4.1 OBJECTIFS DE RÉSULTATS

Cette section précise les objectifs de résultats poursuivis par le *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau*, formulés en termes d'engagement déboursé et annualisé. Elle identifie de plus comment le *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* tient compte de la priorité du ministre à l'égard du vieillissement de la population et de son impact sur le système de services. Finalement, elle prévoit l'énoncé de particularités du *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* et de dispositions conséquentes.

**Engagement du Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau pour
« Faire face au vieillissement »**

PRIORITÉ MINISTÉRIELLE : FAIRE FACE AU VIEILLISSEMENT

Pour répondre à la priorité « Faire face au vieillissement », *le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* prend l'engagement de contribuer au **plan d'action régional 2005-2010**.

Pour notre secteur, ce plan devrait contenir les priorités suivantes

Au niveau local :

- **Consolider les services de soutien à domicile**
 - . compléter l'équipe afin d'assurer une offre de services plus adéquate
- **Consolider le programme du Centre de jour** afin de permettre une ouverture à 5 jours/semaine à La Baie et de 2 jours/semaine au Bas-Saguenay, l'objectif étant de maintenir les personnes âgées dans leur milieu le plus longtemps possible.
- **Réserver l'hébergement en CHSLD à une clientèle plus lourde**
 - . par le développement de lits en ressources intermédiaires
- **Diminuer les durées moyennes de séjour en courte durée**
 - . par un partenariat public privé pour des lits de convalescence
 - . par l'ajout de deux lits en hébergement temporaire pour attente d'hébergement
 - . par l'accès à des lits de réadaptation gériatrique

Au niveau sous-régional

- **Rehaussement de l'équipe de l'hôpital de jour** afin d'assurer une plus grande accessibilité et garantir une prise en charge dans un délai de 24 heures pour les clients référés par les urgences et 72 heures pour les unités de courte durée.
- **Actualisation de la phase II (8 lits de plus) de l'unité de réadaptation gériatrique** afin d'améliorer l'efficience et l'efficacité des unités de courte durée, diminuer le recours à l'hébergement, éviter l'alourdissement de la clientèle par l'accès à une phase de réadaptation.
- **Complément de l'offre de services aux personnes âgées** par l'actualisation d'une mission gériatrique régionale.

Pour les programmes-services et les programmes-soutien

1.1 SANTÉ PUBLIQUE

DÉVELOPPEMENT DE L'ADAPTATION ET DE L'INTÉGRATION SOCIALE			
1.1.1 Indicateur :	Proportion de femmes âgées de 20 ans ou plus, sous-scolarisées et vivant sous le seuil de faible revenu, ayant accouché dans l'année rejointes par les Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance – Volet soutien aux familles qui vivent dans l'extrême pauvreté.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU ⁴	P-13	ENGAGEMENT ⁵ - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ ⁶
36.3% (9)	47% (10)	37%(8)	37% (8)

HABITUDES DE VIE ET MALADIES CHRONIQUES			
1.1.2 Indicateur :	Nombre de fumeurs qui ont reçu des services de cessation dans des centres d'abandon du tabagisme (CAT).		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
35	17	17	17

VIH/SIDA, VHC ET ITS			
1.1.6 Indicateur :	Volume de tests de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang réalisé par les SIDEPS auprès de l'ensemble de la clientèle.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
0	119	> 119	>119

1.1.7 Indicateur	Volume de tests de dépistage des infections transmissibles sexuellement et par le sang réalisés auprès des clientèles vulnérables hors les murs du SIDEPS.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
0	0	>0	> 0
1.1.8 Indicateur :	Volume de vaccinations auprès de l'ensemble de la clientèle du SIDEPS.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
0	9	> 9	> 9

⁴ La situation du *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* est constituée des points de départ établis pour 2004-2005 auxquels s'ajoutent l'engagement annualisé pour la même période.

⁵ Engagement 2005-2006 déboursé : il s'agit de l'engagement total (situation du *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* + engagement 2005-2006 déboursé) en termes de volume, d'intensité ou de nombre qui sera réellement réalisé en 2005-2006 pour un indicateur donné.

⁶ Engagement annualisé : il s'agit de l'engagement total (situation du *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* + engagement 2005-2006 annualisé) en termes de volume, d'intensité ou de nombre qui sera réalisé sur la base d'une année complète pour un indicateur donné.

1.1.9 Indicateur	Volume de vaccinations des clientèles vulnérables hors les murs du SIDEP.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
0	0	> 0	> 0

1.2 SERVICES GÉNÉRAUX – ACTIVITÉS CLINIQUES ET D'AIDE

SERVICES PSYCHOSOCIAUX GÉNÉRAUX			
1.2.2 Indicateur :	Nombre d'utilisateurs desservis par les services psychosociaux en CSSS (mission CLSC).		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
308	324	333	333
1.2.3 Indicateur :	Nombre moyen d'interventions par utilisateur réalisées dans le cadre des services psychosociaux en CSSS (mission CLSC).		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
3.2	3.8	4	4

1.3 PERTE D'AUTONOMIE LIÉE AU VIEILLISSEMENT

SERVICES DANS LE MILIEU DE VIE			
1.3.1 Indicateur :	Nombre de personnes en perte d'autonomie recevant des services de soutien à domicile dispensés par les CSSS (mission CLSC).		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
648	642	648	648
1.3.2 Indicateur :	Nombre moyen d'interventions en soutien à domicile reçu par les personnes en perte d'autonomie.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
21.8	20.5	20.5	20.5

SERVICES OFFERTS AUX PERSONNES HÉBERGÉES EN MILIEU DE VIE SUBSTITUT			
1.3.3 Indicateur :	Nombre moyen d’heures travaillées par jour-présence en soins infirmiers et d’assistance dans les CHSLD.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
2.43	2.54	2.54	2.54
1.3.4 Indicateur :	Nombre moyen d’heures travaillées par jour-présence en services professionnels dans les CHSLD.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
0.18	0.22	0.22	0.22

1.4 DÉFICIENCE PHYSIQUE

SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE : SOUTIEN À DOMICILE OFFERT AUX PERSONNES ET À LEUR FAMILLE			
1.4.1 Indicateur :	Nombre de personnes ayant une déficience physique recevant des services de soutien à domicile par les CSSS (mission CLSC).		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
100	198	199 (24%)	199 (24%)
1.4.2 Indicateur :	Nombre moyen d’interventions en soutien à domicile dispensées par les CSSS (mission CLSC), par usager (DP).		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT – DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
15.1	15.1	15.2	15.2
1.4.3 Indicateur :	Nombre d’usagers ayant une déficience physique dont la famille reçoit des services de soutien par allocation directe.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
30	21	24	24

1.5 DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET TED

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE			
SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE : SOUTIEN À DOMICILE OFFERT AUX PERSONNES ET À LEUR FAMILLE			
1.5.1 Indicateur :	Nombre de personnes ayant une déficience intellectuelle recevant des services de soutien à domicile par les CSSS (mission CLSC).		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
59	66	66	66
1.5.2 Indicateur :	Nombre moyen d'interventions en soutien à domicile dispensées par les CSSS (mission CLSC), par usager (DI).		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
7.69	7.3	7.69	7.69
1.5.3 Indicateur :	Nombre d'usagers ayant une déficience intellectuelle dont la famille reçoit des services de soutien par allocation directe.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
25	25	25	25

TROUBLES ENVAHISSANTS DU DÉVELOPPEMENT			
SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE : SOUTIEN À DOMICILE OFFERT AUX PERSONNES ET À LEUR FAMILLE			
1.5.4 Indicateur :	Nombre de personnes ayant un trouble envahissant du développement recevant des services de soutien à domicile par les CSSS (mission CLSC).		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
17	14	14	14
1.5.5 Indicateur :	Nombre moyen d'interventions en soutien à domicile dispensées par les CSSS (mission CLSC), par usager (TED).		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
4.9	4.9	4.9	4.9

1.5.6 Indicateur :	Nombre d’usagers ayant un trouble envahissant du développement dont la famille reçoit des services de soutien par allocation directe.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
14	14	14	14

1.6 JEUNES EN DIFFICULTÉ

SERVICES DE PREMIÈRE LIGNE OFFERTS AUX JEUNES EN DIFFICULTÉ			
1.6.1 Indicateur :	Nombre d’usagers (jeunes et leur famille) rejoints en CSSS (mission CLSC).		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
349	397	397	397
1.6.2 Indicateur :	Nombre moyen d’interventions par usager (jeunes et leur famille) en CSSS (mission CLSC).		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
4.7	5.6	6	6
1.6.3 Indicateur :	Proportion de femmes de moins de 20 ans ayant accouché dans l’année rejointes par les Services intégrés en périnatalité et pour la petite enfance – Volet Programme de Soutien aux jeunes parents.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
6	6	250% (5)	250% (5)

1.8 SANTÉ MENTALE

SANTÉ MENTALE			
1.8.1 Indicateur :	Nombre d’usagers (moins de 18 ans) souffrant de troubles mentaux ayant bénéficié de services d’évaluation, de traitement et de suivi en première ligne santé mentale dans les CSSS (mission CLSC).		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
43	43	60	60

1.8.2	Indicateur :	Nombre d’usagers (18 ans et plus) souffrant de troubles mentaux ayant bénéficié de services d’évaluation, de traitement et de suivi en première ligne en santé mentale en CLSC (mission CLSC).		
	SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
	265	265	265	265
1.8.5	Indicateur :	Nombre moyen d’usagers de 18 ans et plus ayant reçu des services de soutien d’intensité variable dans la communauté.		
	SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
	25	25	25	25
1.8.6	Indicateur :	Nombre moyen d’usagers de 18 ans et plus qui ont reçu des services de suivi intensif.		
	SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
	0	0	7	20

1.9
SANTÉ PHYSIQUE

URGENCES				
1.9.1	Indicateur :	Séjour moyen sur civière		
	SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
	10.3	11.1	10.3	10.3

1.9.2	Indicateur :	Séjour moyen sur civière des personnes de 75 ans et plus.		
	SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
	15.5	15.5	15	15

1.9.3 Indicateur :	Pourcentage de séjour de 48 heures et plus sur civière.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
2.0	1.97	1.5	1.5
1.9.4 Indicateur :	Pourcentage de séjour de 48 heures et plus sur civière des personnes de 75 ans et plus.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
4.3	4.3	3.8	3.8

SOINS PALLIATIFS			
1.9.5 Indicateur :	Nombre d'usagers desservis en soins palliatifs à domicile.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
46	46	46	46
1.9.6 Indicateur :	Nombre moyen d'interventions par usager en soins palliatifs à domicile.		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
21	14.3	15	15

2. GESTION DES BÂTIMENTS ET DES ÉQUIPEMENTS

2.1.1 Indicateur :	Taux des dépenses en administration et en soutien aux services		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
30.5	30.5	30.7	30.7
2.2.1 Indicateur :	Consommation en giga joules par mètre carré		
SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS- CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ	ENGAGEMENT ANNUALISÉ
1.86	1.51	1.764 gj/M ²	1.764 gj/M ²

MESURES POUR CONTRER LES INFECTIONS NOSOCOMIALES			
4.1	Indicateur :	... sur le ratio de professionnels en prévention des infections nosocomiales. • 1 ETP pour 133 lits de courte durée (CH) • 1 ETP pour 250 lits de longue durée (CHSLD)	
	SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT – DÉBOURSÉ
			ENGAGEMENT ANNUALISÉ
		16.90	24
	CH : %		
	CHSLD : %		
PRESTATION SÉCURITAIRE DES SERVICES DE SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX			
4.2	Indicateur :	... sur la gestion du risque et de la qualité.	
	SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT – DÉBOURSÉ
			ENGAGEMENT ANNUALISÉ
	0	0	1
			1
4.3	Indicateur :	... sur la politique de divulgation de tout accident à un usager.	
	SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT – DÉBOURSÉ
			ENGAGEMENT ANNUALISÉ
	0	0	1
			1
4.4	Indicateur :	... sur la déclaration des incidents/accidents	
	SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT – DÉBOURSÉ
			ENGAGEMENT ANNUALISÉ
	0	0	1
			1
4.5	Indicateur :	... sur la mise en place d'un registre local des incidents/accidents.	
	SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ
			ENGAGEMENT ANNUALISÉ
	0	0	1
			1
4.6	Indicateur :	... sur l'agrément de leurs services par un organisme d'accréditation reconnu.	
	SITUATION DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU	P-13	ENGAGEMENT - DÉBOURSÉ
			ENGAGEMENT ANNUALISÉ
	0	0	1
			1

5. L'ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU

Évolution de la situation financière DU Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau par rapport à l'année précédente			
5.1	Mesure de la performance	Déficit annuel réel 2004-2005	Cible déficitaire maximale ou Équilibre budgétaire 2005-2006
	Indicateurs		
	Évolution de la situation financière DU Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau par rapport à l'année précédente et selon le cas, en fonction de la cible convenue.	Résultat d'exploitation DU Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau au 31 mars 2005 (91 255\$)	Résultat d'exploitation DU Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau au 31 mars 2006 n'excède pas 0
Conformité et caractère conséquent de l'exercice du suivi financier relatif au respect de cette cible déficitaire maximale, notamment, en ce qui a trait à l'application des circulaires relatives à : - la Planification budgétaire (2005-15); - l'Exécution du budget (2005-019); - la Politique d'emprunts reliée au fonds d'exploitation (2005-017).			
a Si le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau présente un surplus d'exploitation, indiquez plutôt 0 \$. Sous réserve de toute modification pouvant résulter des analyses des états financiers relatifs à l'exercice financier se terminant le 31 mars 2005.			
b Si l'équilibre budgétaire ou un surplus d'exploitation est demandé, indiquez 0 \$.			

4.2 PARTICULARITÉS DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU

4.2.1 SANTÉ PUBLIQUE ET SERVICES GÉNÉRAUX – ACTIVITÉS CLINIQUES D'AIDE

Notre secteur vit une baisse de natalité et une perte démographique. Notre situation économique est également très difficile. Les demandes en services psychosociaux risquent d'augmenter considérablement.

Programme québécois de Lutte contre le cancer : Nous avons procédé à une entente avec le CSSS de Chicoutimi visant l'augmentation du nombre d'infirmières pivots sous-régionales au CSSS de Chicoutimi.

Cette entente ne constitue pas un transfert des activités associées au Programme québécois de lutte contre le cancer.

Nous considérons que, pour les clients suivis en oncologie, notre CSSS doit développer des services (nutrition clinique, psychosociaux etc...) en lien avec l'infirmière pivot sous-régionale.

Nous souhaitons informer l'Agence qu'advenant de nouveaux développements en lutte contre le cancer, pour notre établissement, c'est davantage ces services qui feraient l'objet d'une priorité et non une consolidation additionnelle au CSSS de Chicoutimi.

VIH/SIDA, VHC et ITS

Les lieux d'intervention hors murs pour la clientèle SIDEp sont très limités. Nous explorons toutefois certaines possibilités.

4.2.2 MISSION GÉRIATRIQUE

Dans l'entente 2004-2005 de notre établissement, l'Agence s'engageait à finaliser les travaux visant à reconnaître au Centre Cléophas-Claveau une mission régionale en gériatrie. Nous considérons cet objectif non-atteint. Nous sommes disponibles pour une rencontre d'échanges sur notre vision du réseau régional dans le cadre de cette mission gériatrique et convenir des étapes ultérieures à franchir.

L'actualisation de la Phase II du moyen séjour devrait faire l'objet d'une priorité au plan d'action pour faire face au vieillissement. Il ne peut être envisagé de maintenir à 4 lits ce type de programme.

4.2.3 DÉFICIENCE PHYSIQUE

Nombre de familles recevant des services de soutien par allocation directe :	25
Nombre de familles en attente :	9
Montant moyen par famille pour 1 an :	809\$

4.2.4 DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ET TED

Nombre de familles recevant des services de soutien par allocation directe :		
	Déficiences intellectuelles :	25
	TED :	14
Nombre de familles en attente		
	Déficiences intellectuelles	11
	TED	0
Montant moyen par famille		
	Déficiences intellectuelles	839\$
	TED	2 076\$

Note : concernant les familles en attente, la décision d'instaurer une liste d'attente plutôt que de partager le budget à l'ensemble des familles est prise à chaque année en concertation avec les intervenants et à partir de l'évaluation faite des besoins de chaque famille.

En 2005-2006, il fut décidé de donner davantage aux familles en grands besoins plutôt que répartir le montant.

La situation des familles en attente est connue et révisée régulièrement. Celles-ci ont des cotes de besoins nettement plus basses que les familles recevant de l'aide. Si la situation change en cours d'année et s'avère difficile, de l'aide leur est octroyée et ce, sans tenir compte des limites du programme (engendre un déficit). Advenant l'octroi de nouvelles enveloppes budgétaires, l'allocation se fait en débutant par les familles en liste d'attente.

4.2.5 SIGNALEMENTS NON-RETENUS

Le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau s'engage à dispenser les services psychosociaux requis à 100% des jeunes référés par le Centre jeunesse dans le cadre des signalements non retenus

4.2.6 RESSOURCES HUMAINES

- Fournir l'état de situation en mobilisation des ressources humaines.
- Mettre en place l'équipe de négociation locale et amorcer les négociations.
- Assurer le suivi des cibles de performance de la présence au travail.
- À partir des zones de vulnérabilité, déterminer le plan d'action et amorcer les travaux de planification de main-d'œuvre dans les secteurs les plus à risque.

4.2.7 PROFESSIONNEL EN PRÉVENTION DES INFECTIONS

Le budget alloué, soit 35 035\$ (19 019\$ non-récurrent et 16 016\$ récurrent) , compte tenu du taux horaire réel (44.53\$/heure), nous a permis de développer 16,90 heures/semaine. Selon les normes, nous devrions détenir 24 heures. Nous tenterons de combler celles-ci par les heures allouées à la conseillère en soins infirmiers.

5. IMPUTABILITÉ DU CENTRE DE SANTÉ ET DE SERVICES SOCIAUX CLÉOPHAS-CLAVEAU

Le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau doit :

- **Conclure une entente de gestion et d'imputabilité avec l'Agence de la région, en tenant compte d'un niveau de ressources appropriées aux résultats attendus et en assurant le suivi de gestion;**
- **Mettre en place les structures chargées d'assumer les responsabilités dévolues par l'entente de gestion et d'imputabilité et concevoir les activités qui assureront la concrétisation des résultats recherchés;**
- **Témoigner périodiquement auprès de l'Agence de l'état d'avancement des mesures mises en place dans le cadre de l'entente de gestion et d'imputabilité.** À cet effet, *le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* s'engage à fournir toute l'information pertinente, notamment à effectuer le suivi des indicateurs définis dans son offre de service;
- **Garantir la fiabilité et la validité de l'information fournie en s'assurant du respect des règles auxquelles sont assujettis les systèmes d'information qui la génère.** La qualité des données dépend directement d'une foule de facteurs, certains antérieurs à leur collecte, d'autres en cours de saisie, d'autres enfin après celle-ci. Le directeur général du *Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* atteste la fiabilité et la validité des données transmises en s'assurant du respect des règles afférentes;
- **Produire, aux périodes 7, 11 et 13, un rapport faisant, à travers le suivi des indicateurs ciblés, un bilan du respect de seuils et de l'atteinte de cibles;**
- **Convenir avec l'Agence, sur la base de l'information contenue dans le bilan à la période 13, des correctifs qui s'imposent et des modalités de réalisation, afin de bonifier l'entente de gestion et d'imputabilité de la prochaine année;**
- **Produire à l'Agence, tel que prévu à l'article 182.7 de la LSSSS, un rapport annuel de gestion qui contient une déclaration sous la signature du directeur général attestant la fiabilité des données contenues au rapport et les contrôles afférents.**

6. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

Conformément aux dispositions de l'article 182.3 de la LSSSS, l'entente de gestion et d'imputabilité conclut entre *le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* et l'Agence est un document public.

Pour la durée de la présente entente de gestion et d'imputabilité, tout nouveau développement de services spécialisés doit faire préalablement l'objet d'une convention avec l'Agence précisant les ressources humaines, les sources de financement, la nature des services à rendre et les résultats visés.

Si l'Agence ou *le Centre de santé et de services sociaux Cléophas-Claveau* estime que les termes de l'entente ne sont pas respectés, un avis officiel devra être transmis à l'autre partie afin de convenir avec elle de mesures correctrices. Ces correctifs pourront mener à des ajustements à l'entente, d'un commun accord.

Enfin, cette entente pourra être suspendue ou annulée par l'Agence, qui en avisera aussitôt le ministre, conformément aux dispositions de l'article 182.6 de la LSSSS.

Original signé le 16 octobre 2005

Signé à le2005

Le directeur général
du *Centre de santé et de services sociaux*
Cléophas-Claveau

Le président-directeur général
de l'Agence de développement de
réseaux locaux de services de santé et de
services sociaux de ...